

**COMPTE-RENDU SEMINAIRE PARIS  
SUR LE BAC PRO ASSP  
24 ET 25 MAI 2011**

**CADRE :**

- Séminaire encadré et animé par Mme Guillet, Inspectrice générale de l'Education Nationale et Mesdames les IEN SBSSA du groupe de pilotage.
- Participants :
  - IEN et binôme enseignants STMS/ biotechnologie des différentes académies
  - Académie de Caen : Mme CROSNIER (IEN), Mmes BOIS et DUFOUR (enseignants)
- Contenu : présentation du Bac Pro ASSP / Ateliers / Compte rendu travaux de groupe / Questions-réponses

**I - GENERALITES SUR BAC PRO ASSP :**

- Arrêté du 11.05.2011 portant création du BAC ASSP paru au JO du 24 mai 2011, référentiel et ses annexes consultables en ligne au BO du 16/06/11.
- Conseils :
  - Bien se mettre dans la dynamique de préparer des élèves à atteindre un niveau IV (bac pro) en 3 ans ; non pas de préparer à un BEP puis un bac.
  - Aborder le public enfant et adulte dès la seconde.
  - Bien préparer l'accueil des élèves bac pro ASSP. En effet, en plus de l'intérêt évident de tout accueil réussi, il faut aussi pallier le manque d'information des familles lors de l'orientation 3<sup>ème</sup> de cette première cohorte d'une part ; et aussi motiver les élèves qui ne seraient pas dans la bonne option, notamment à domicile.Cf « fiche projet d'accueil » - travail de synthèse réalisé par Caroline Dufour /Corinne BOIS
- Aucune dispense ou équivalence pour l'instant entre Bac Pro ASSP et concours d'entrée et diplôme AS/AP
- L'option figure sur le diplôme du bac Pro ASSP
- Remarque : Possibilité de passer d'une option à une autre l'année suivante (3 épreuves à repasser dont 2 s'appuient sur PFMP) soit en candidature individuelle ou en VAE mais à partir de 2017.

**II - PEDAGOGIE EN BAC PRO ASSP :**

- Les EP sont répartis en 3 pôles :
  - Pôle 1 : ergonomie / hygiène / biologie / microbiologie
  - Pôle 2 : animation / éducation à la santé / SMS
  - Pôle 3 : service à l'utilisateur/ Nutrition – Alimentation
- les EP partiront d'un contexte professionnel commun aux 3 pôles. A partir de ce contexte professionnel, proposer plusieurs situations professionnelles dans chaque pôle.  
Penser à l'archivage par les élèves de ces documents communs.
  - Cf document présenté au séminaire : « Contexte et situation professionnelle » document scanné et mis en pièce jointe)
  - Cf document synthèse d'1 atelier « Construction d'une situation professionnelle en seconde » à réaliser par Mme BOIS et à transmettre
- Le contexte professionnel est précis, étoffé et en lien avec le RAP. Il décrit la situation dans laquelle l'élève travaille (lieu de travail, structure, personnel, personne accompagnée et ses caractéristiques...)  
Remarque : on parlera plutôt de « personne accompagnée » que d'utilisateur ou public.

Le contexte professionnel est accompagné selon les besoins de documents complémentaires comme un organigramme, un protocole, un projet d'établissement... Prévoir, selon les participants à l'atelier, l'étude de 5 à 6 contextes en classe de seconde.

- La situation indique ce que l'élève doit faire (activités) et permet d'aborder un certain nombre de compétences et de savoirs associés.  
Formulation de la situation : il est recommandé de placer l'élève en futur professionnel et non en stagiaire. Donc, éviter la formule « vous êtes stagiaire en .... » mais plutôt « Vous êtes chargé de ... sous la responsabilité de ... »  
Possibilité de partir de supports vidéo pour la situation professionnelle
- Avant la 1ère PFMP, veiller à prévoir des contextes professionnels avec 2 types de personne accompagnée différente (enfant et adulte) puisque les élèves n'iront pas tous en stage auprès du même type de personne accompagnée.

### **III - PFMP EN BAC PRO ASSP :**

#### **1 - PFMP en structure.**

- Répartition des 22 semaines de PFMP sur les 3 ans : Cf Mme Crosnier ,
- Changement : Des actions menées au cours de la formation en PFMP mais aussi en centre de formation pourront être le support du dossier de l'épreuve E33 « conduite d'action d'éducation à la santé ».

#### **2 - PFMP à domicile.**

- Répartition des 22 semaines de PFMP sur les 3 ans : Cf Mme Crosnier,
- Possibilité de faire un stage en crèche familiale dès la classe de seconde pour l'option domicile.

#### **4 – Réponses aux questions diverses sur PFMP :**

- Stages « perlés » : La réglementation du bac pro ASSP ne permet pas la mise en place d'un stage perlé à domicile (ex : tous les lundis). Pour que cela soit possible, il faut proposer une expérimentation (de toute la cohorte) au titre de l'article 34. Attention : la procédure comprend l'approbation du CA de l'établissement puis la soumission aux autorités académiques.
- PFMP en pharmacie impossible,
- PFMP en classe élémentaire possible auprès d'un AVS,
- PFMP en ALSH possible si auprès des 0-6 ans et 27H hebdomadaire minimum,
- Pas d'obligation d'être majeur pour PFMP,
- Pas d'exigence de diplôme pour le tuteur de PFMP,
- PFMP complète dans un service administratif impossible car cela ne correspondrait pas à l'ensemble des compétences. Par contre passer une partie d'une PFMP auprès de l'équipe administrative ou de direction intéressante pour aborder la gestion des équipes, l'utilisation d'outils spécifiques (logiciels) et la conduite de réunion (en terminale)
- 6 PFMP au maximum sur 3 ans ,
- Un travail d'été ne peut être pris en compte comme support de l'épreuve U33,
- Vaccinations. Il est noté dans le référentiel que l'élève doit se conformer aux exigences du secteur et établissement. Mais on ne peut l'imposer à la famille. D'où la nécessité d'alerter très vite en seconde la famille de la réglementation. Possibilité de trouver des infos en allant sur le site 3RB (taper directement sur google 3 RB site).

#### IV- CERTIFICATION INTERMEDIARE BAC ASSP : LE BEP ASSP :

- Le référentiel n'a pas été présenté aux instances de concertation, il n'est pas encore disponible. Il sera construit à partir du référentiel du bac pro ASSP. Il correspondra aux compétences du niveau V du bac pro ASSP.
- Le passage de cette certification est obligatoire pour tous les élèves de LP qui font leur cursus en 3 ans, mais pas pour ceux qui viennent directement en 1<sup>ère</sup>.
- L'obtention n'est pas obligatoire pour le passage en année supérieure ou la présentation aux épreuves du bac.
- Le BEP ASSP est une certification intermédiaire commune pour les 2 options du bac Pro ASSP.
- Les épreuves contiennent des épreuves générales et professionnelles.
- Les épreuves professionnelles sont :
  - EP1 : Technique de services à l'utilisateur
  - EP2 : Soins, hygiène et confort
- L'épreuve EP1 comprendra 2 évaluations :
  - Une évaluation résultant d'un bilan de PFMP en fin de seconde portant sur :
    - le service des repas et des collations
    - l'aide à la prise du repas
  - Une situation d'évaluation en établissement (1<sup>er</sup> semestre de 1<sup>ière</sup> Bac Pro) portant sur :
    - Option Domicile : - réalisation d'un plat pour 2 à 4 personnes
      - entretien des locaux ou/et du linge.
    - Option structure : - réalisation d'une collation
      - réalisation d'un bio nettoyage
- L'épreuve EP2 consistera à une situation d'évaluation en établissement (avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre de 1<sup>ère</sup>) de :
  - 1 soin d'hygiène chez l'enfant
  - 1 habillage ou déshabillage sur tout public
  - 1 réfection de lit inoccupé, tout public.

Ces deux épreuves ont chacune une durée maximale de 2 heures et un coefficient de 6.

Elles comportent également une **vérification de savoirs associés** du candidat par une justification écrite des connaissances mobilisées lors des activités conduites.

- Il n'est pas conseillé de parler de ce BEP aux élèves trop tôt dans la formation afin qu'ils s'investissent bien dans une formation bac dès le début de leur formation.
- Abrogation du BEP CSS en 2012.

## **V – COMMUNICATION EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS :**

(Compte rendu atelier)

### **1. Déterminer les cibles/ destinataires :**

- Responsables et professionnels structure,
- Référents PFMP,
- IFAS/ IFSI,
- Elus, collectivités locales,
- Représentants,
- ...

### **2. Objectifs :**

- Présenter le profil de l'élève bac Pro ASSP en citant des tâches représentatives et spécifiques du bac ASSP,
- Mettre en valeur le niveau IV,
- Mettre en avant l'acquisition d'une bonne culture professionnelle (22 semaines de PFMP),
- Rassurer les professionnels,
- Eviter les sources de conflit,
- ....

### **3. Eléments d'information :**

- Bac avec 2 options
- Profil des élèves titulaires du Bac Pro ASSP
- Tâches les plus représentatives
- Durée PFMP
- Eviter de parler de diplôme intermédiaire
- ....

### **4. Supports :**

- Plaquette d'information avec éléments visuels (photos professionnels et usagers ...)